



Avis de recrutement de quatre juristes de terrain pour le Projet « Assistance Légale aux Réfugiés, Demandeurs d'asile urbains et ceux vivant dans les camps, aux Apatrides et aux Rapatriés ».

0. Contexte et justification

L'ordre des Avocats près la Cour d'Appel de Bujumbura Mairie ici dénommé « Barreau de Bujumbura » est une organisation professionnelle indépendante qui a pour mission de servir d'acteur précieux de la justice en assurant la défense de toutes les personnes et de leurs intérêts, notamment dans les domaines juridique et judiciaire au Burundi ou ailleurs. Il a été créé en 1950 et est régi par la loi n° 17 du 24 juillet 2023 portant modification de la loi n°1/014 du 29 novembre 2002 portant réforme du statut de la profession d'Avocat.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Assistance Légale aux Réfugiés, demandeurs d'asile urbains et ceux vivant dans les camps, aux apatrides et aux rapatriés », financé par le Haut-Commissariat des Réfugiés, le Barreau de Bujumbura recherche quatre juristes possédant au minimum un diplôme de niveau Baccalauréat en droit.

- Lieu d'affectation : Une des provinces d'intervention du Projet.
- Statut : Contrat national
- Clôture de candidatures : Le 14 janvier 2024
- Entrée en fonction : Dès que possible.



I. FONCTION GENERALE

Le(la) juriste de terrain, basé(e) dans une permanence du projet travaille sous la responsabilité et la supervision directe du Coordonnateur national du Projet basé à Bujumbura. Il (elle) assiste le coordonnateur du projet dans la planification des activités du projet, la bonne gestion des budgets et la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet dans la zone de localisation de sa permanence d'affectation. Il (elle) a un lien fonctionnel avec le service financier du Barreau de Bujumbura.

II. Description des Tâches

- Il/elle gère et met en œuvre toutes les activités du projet dans la zone d'affectation ;
- Il /elle planifie et exécute les activités dans le respect des objectifs, des résultats et des indicateurs définis dans le projet ;
- Il/elle gère le système de suivi-évaluation des activités du projet dans sa zone d'affectation ;
- Il/elle travaille en étroite collaboration avec les partenaires du Barreau dans sa zone d'affectation ;
- Il /elle prépare la planification des dépenses, le plan de trésorerie et les demandes de trésorerie des activités sous sa responsabilité ;

- Il/elle gère les budgets du projet et fait des rapports y relatifs, conjointement avec le service financier du Projet.
- Il/elle représente le Barreau dans sa zone d'affectation et participe aux réunions organisées par les partenaires du Barreau et du HCR dans la zone d'affectation ;
- Il/elle rédige et soumet les rapports divers dans les délais impartis.

III. PROFIL RECHERCHE

- Une expérience d'au moins 2 ans dans des fonctions similaires ;
- Avoir au minimum un diplôme de niveau baccalauréat en Droit ;
- Une maîtrise parfaite de la langue française écrite et parlée, une connaissance pratique de l'anglais est un atout ;
- Posséder une bonne capacité rédactionnelle ;
- Avoir une bonne capacité de travail autonome et un niveau d'organisation élevé ;
- N'avoir pas été révoqué de la magistrature, de la Fonction Publique ou des forces armées ;
- Une connaissance de l'outil informatique (WORD, EXCEL, Power Point, Internet etc.)
- Une connaissance de programmes et des problématiques de l'accès à la justice des populations réfugiées et rapatriées constituerait un atout.



IV. Composition du dossier de candidature

Les candidat(e)s sont prié(e)s de soumettre les éléments du dossier suivants en langue française :

- Une lettre de motivation manuscrite adressée au Bâtonnier de l'ordre des avocats de Bujumbura ;
- Un CV détaillé mettant en lumière les expériences pertinentes ;
- Les coordonnées de deux personnes de référence en relation avec des prestations comparables à celles décrites dans le présent dossier.
- Copies de certificats de travail des précédents employeurs (si applicable)

Le dossier complet devra être déposé au siège du Barreau de Bujumbura sis à Bujumbura, en Commune Mukaza Zone Rohera, Boulevard de l'Indépendance, N°7, avec la mention « **Projet d'Assistance Légale : Candidature au poste de Juriste de terrain** » au plus tard le vendredi **14 Janvier à 17h00**.

Un dossier incomplet ne sera pas pris en considération. Et pour des raisons de ressources humaines limitées, seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour passer le test écrit.



Fait à Bujumbura le 03/01/2024

Maitre MUHUZENGE Jean de Dieu

Bâtonnier de l'Ordre